

27 mars 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'AFP le dimanche 27 mars 1988, notamment sur les élections en Nouvelle-Calédonie et sa candidature à l'élection présidentielle de 1988.

QUESTION.- Que pensez-vous de la coïncidence entre le scrutin régional et le scrutin présidentiel ?

- LE PRESIDENT.- La réunion le même jour, dans les circonstances que l'on sait, de ces deux scrutins, a quelque chose d'anormal. C'est fait à l'évidence, pour brouiller les cartes en Nouvelle-Calédonie et pour peser sur l'élection présidentielle. Cette confusion est regrettable.

- QUESTION.- Comment jugez-vous l'évolution de la situation depuis mars 1986 ?

- LE PRESIDENT.- Je n'approuve pas ce qui a été fait parce que les initiatives prises depuis plusieurs années, avant même les gouvernements socialistes, notamment par MM. Dijoud et Stirn, tendaient à reconnaître la réalité culturelle canaque, la nécessité d'une réforme foncière et celle d'établir un équilibre ethnique, politique et social équitable entre les communautés de Nouvelle-Calédonie.

- Puisqu'il y a mésentente entre les deux groupes principaux, il était bon d'accroître les pouvoirs régionaux, chacun pouvant faire l'expérience de la vraie responsabilité et disposer dans sa région de financements correspondant aux compétences reçues. Malheureusement, nous sommes aujourd'hui en retrait par rapport à ces dispositions. Si je suis élu, je demanderai au nouveau gouvernement de faire cesser cette injustice.

- QUESTION.- Mais alors, comment réintégrer les indépendantistes ?

- LE PRESIDENT.- Par plus d'équité, le sens de la justice, le respect de chacun, de sa réalité culturelle et de ses justes intérêts. Le système foncier actuel représente une offense grave à la dignité du peuple canaque.

- QUESTION.- La Nouvelle-Calédonie est-elle le contentieux le plus lourd que vous ayez eu avec le Premier ministre ?

- LE PRESIDENT.- Ne personnalisez pas. Ce sont deux conceptions de notre société, l'une égalitaire dans le vrai sens du mot, l'autre pas.

- QUESTION.- L'indépendance vous paraît-elle inéluctable ?

- LE PRESIDENT.- Il ne peut pas y avoir d'indépendance en Nouvelle-Calédonie par la victoire de l'une des ethnies sur l'autre ou sur les autres. C'est en ce sens que la France doit exercer son rôle qui est celui d'apaiser les passions et d'offrir à chacun un avenir, une espérance.

- LE PRESIDENT.- Le référendum est une procédure parfaitement légale, mais la vie politique exige aussi d'apprécier le moment où l'on appelle une population à se prononcer. La précipitation de cette dernière année ne permettra sans doute pas d'obtenir le résultat souhaitable. C'est-à-dire l'accord, la réconciliation.

- QUESTION.- Remettez-vous en cause le statut Pons ?

- LE PRESIDENT.- C'est une loi, elle doit être appliquée, mais ce qu'une loi fait, une autre peut la changer.

QUESTION.- A La Réunion, vous avez parlé d'égalité. Concrètement, qu'entendez-vous par là ?

- LE PRESIDENT.- Il est normal que les lois françaises s'appliquent également à des citoyens

français vivant dans des territoires français. L'égalité représente un effort important et je comprends que l'on procède par étapes.

- QUESTION.- Irez-vous aux Antilles avant les élections ?

- LE PRESIDENT.- J'en ai l'intention, je suis allé à La Réunion il y a très peu de temps. Si je le peux, je le ferai.

- La loi sur la décentralisation et ses dispositions particulières pour les départements d'Outre-mer a été une bouffée d'air formidable dans ces départements. Les élus se sont vu attribuer des compétences importantes qui leur ont permis de s'affirmer, de gérer eux-mêmes leurs intérêts directs. C'est une excellente loi, un immense pas en avant, ce que m'ont confirmé tous les élus que j'ai rencontrés là-bas. La décentralisation a constitué un pas décisif dans la liquidation des séquelles coloniales.

QUESTION.- Que répondez-vous aux attaques de vos adversaires ?

- LE PRESIDENT.- Rien. Ils se complaisent dans les attaques personnelles. Je ne m'en porte pas plus mal et je refuse de me lancer sur ce terrain. Je ne mettrai aucun candidat personnellement en cause. Je dirai simplement ce qui me paraît bon pour la France. Aux commentateurs de juger et de comparer.

- QUESTION.- Jacques Chirac vous a posé "dix questions". Quand y répondrez-vous ?

- LE PRESIDENT.- J'aborderai quand je le voudrai les sujets intéressants pour les Français, pas ceux qu'on me propose sous forme de sommation.

- QUESTION.- Vos adversaires disent que vous êtes mal placé pour vous présenter en rassembleur. Qu'en pensez-vous ?

- LE PRESIDENT.- On ne peut jamais prétendre rassembler tous les Français, ce n'est pas dans la nature de notre peuple, sauf peut-être dans des circonstances extraordinaires, où la vie nationale est en jeu. Mais rassembler les énergies, les forces créatrices, les espérances de la jeunesse, l'esprit d'entreprise, de recherche et de conquête pacifique, rassembler ceux qui ont soif de justice, c'est une tâche qui me passionne et que je crois possible.

- QUESTION.- On lit dans la presse que certains de vos proches ont rencontré des collaborateurs de M. Barre ? Est-ce exact ?

- LE PRESIDENT.- Vous me l'apprenez. Je ne pense pas que ce soit exact. Mais que des Français rencontrent des Français n'aurait rien de choquant.

- QUESTION.- M. Chirac affirme que si vous êtes réélu, il y aura de nouvelles nationalisations.

- LE PRESIDENT.- Je me suis prononcé là-dessus mardi dernier `à Antenne 2`.

- QUESTION.- Le débat gauche - droite a-t-il encore lieu d'être ?

- LE PRESIDENT.- Le mouvement et la résistance, comme on disait au 19ème siècle, les partis de progrès et les partis conservateurs, ce sont des constantes de la vie démocratique. Oui, cela continue d'exister.

- QUESTION.- Imaginez-vous que des gens aujourd'hui conservateurs puissent vous rejoindre ?

- LE PRESIDENT.- Au premier tour, cela m'étonnerait : on vote pour celui qu'on aime le plus. Au deuxième tour, qui sait ? On vote contre celui qu'on aime le moins.

QUESTION.- Etes-vous partisan d'une révision constitutionnelle pour redéfinir les rôles respectifs du Président et du Premier ministre ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que l'on peut, dans la pratique et par l'usage, équilibrer les institutions sur les bases que j'ai indiquées. Nous n'avons besoin ni d'un Président "absolu", ni d'un Président "soliveau", mais d'un Président exerçant à la fois autorité et arbitrage dans les domaines qui lui sont reconnus. Si les constitutionnalistes qualifiés estiment nécessaire une révision, je m'y plierai volontiers.

- QUESTION.- Comment jugez-vous les difficultés rencontrées lors de la cohabitation ?

- LE PRESIDENT.- Les difficultés ont été surmontées. J'ai appliqué les orientations de politique extérieure et de politique de défense que je concevais, faites à la fois de continuité et d'innovation. J'en ai discuté avec le Premier ministre, j'ai tenu compte de ses avis. C'est tout.

- QUESTION.- Que reprochez-vous à la présence de chefs de partis politiques au gouvernement ?

- LE PRESIDENT.- Cela me paraît détestable. Un gouvernement a besoin d'être uni devant le

pays. Que la discussion entre membres du gouvernement dégagés des responsabilités partisans ait lieu avant la décision est normal. Mais une fois la décision prise, le gouvernement ne doit plus avoir qu'une seule voix.

- Les contradictions que l'on remarque dans les discours prononcés sur le même sujet par des ministres en exercice nuit à l'autorité du gouvernement qui, alors, se dilue. Il vaut mieux n'y pas revenir...

- QUESTION.- L'empêchez-vous à l'avenir dans l'hypothèse d'une nouvelle cohabitation ?

- LE PRESIDENT.- Je le pense.

- QUESTION.- Pouvons-nous revenir sur vos récentes déclarations relatives à la dissolution ?

- LE PRESIDENT.- Si le Premier ministre estime être empêché de gouverner, je dissoudrai. Je ne puis déterminer a priori le type d'obstacles qu'il rencontrera.

- Mon devoir est et sera d'assurer la continuité, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Naturellement, je ne souhaite pas une nouvelle cohabitation, mais s'il le fallait, je l'assumerais.\

QUESTION.- Vous avez évoqué la prochaine publication d'un document. A quelle date ?

- LE PRESIDENT.- Ce qui est important c'est que les électeurs l'aient en main au moment du début de la campagne officielle. J'ai dit plus de choses en deux jours que d'autres en deux mois. La preuve en est qu'ils ne font plus que discuter de mes propositions.

- QUESTION.- En dehors des meetings prévus envisagez-vous d'autres déplacements ?

- LE PRESIDENT.- Un peu, sans excès. Il reste encore quatre semaines, ce n'est pas beaucoup. Des meetings ? On peut faire d'autres choses, aller voir des amis, un beau monument, une école remarquable, une usine qui marche bien, que sais-je ?

- QUESTION.- N'y a-t-il pas un risque de confusion des genres entre Président et candidat ?

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas condamné à rester enfermé à l'Élysée jusqu'au 24 avril. Mais je ne pratiquerai pas la confusion des genres.

- QUESTION.- Que pensez-vous des récents sondages qui montrent que vous accentuez votre avance après avoir déclaré votre candidature ?

- LE PRESIDENT.- Je ne commente jamais les sondages. Pour vous faire plaisir je dirai qu'en dessous de 35 % ce serait difficile. 39 % cela me paraît beaucoup. Je ne serai pas déçu si c'est moins.

- QUESTION.- MM. Chirac et Barre ensemble ne font que 38 % des voix. Qu'en pensez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Avoir pris tant de peine pour un tel résultat, ce serait attristant !\